

UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE (FCPE) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	4
Autres informations Fonds Maître	17
Autres informations Fonds Nourricier.....	15
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « OBLIGATIONS 3-5 M »	19
Rapport certifié du commissaire aux comptes	26
Rapport annuel du fonds maître.....	27

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : KPMG Audit, représenté par Séverine Ernest

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : 990000015319

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION DU FONDS MAITRE OBLIGATIONS 3-5 M

Le fonds a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'inflation française représentée par l'IPC (Indice des Prix à la Consommation).

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice des prix à la consommation hors tabac, tel que calculé par l'INSEE.

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Toute information sur cet indice peut être obtenue, sous la référence « 4018 E » sur le site Internet de l'INSEE : www.insee.fr

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence.

Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un FIA nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître OBLIGATIONS 3-5 M, présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations indexées sur l'inflation, d'obligations convertibles en actions (tous types) et d'obligations classiques à taux fixe ou à taux variable libellées en euros et/ou en devises autres que l'euro.

La gestion vise à assurer une progression régulière du portefeuille supérieure à celle de l'inflation, avec une capacité de résistance durant les périodes de tension sur les taux d'intérêt et de consolidation des marchés d'actions.

La gestion repose sur la diversité des différentes classes d'actifs obligataires et sur la divergence des cycles macroéconomiques et financiers.

L'allocation respective entre les classes d'actifs n'est pas prédéterminée. L'allocation dépend essentiellement de l'analyse faite par l'équipe de gestion des facteurs macroéconomiques (cycle

économique, cycle inflationniste), des facteurs techniques (évolution de la courbe des taux) et de méthodes classiques d'analyse financière.

Le gérant investit jusqu'à 100% dans des titres libellés en Euro et/ou en devises des pays de l'OCDE jusqu'à 50%. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en euro, le gérant couvrira le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change jusqu'à 10% de l'actif net.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif sur des émetteurs non-OCDE.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Le fonds investit jusqu'à 100% dans des émissions "Investment Grade", c'est-à-dire de notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon la société de gestion et jusqu'à 50% dans des émissions "High Yield", à caractère spéculatif, c'est-à-dire de notation inférieure à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon la société de gestion ou non notées. Lorsque l'émission n'est pas notée, c'est le critère de notation de l'émetteur qui est pris en considération.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs au moment de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers, afin de décider de les céder ou les conserver.

La fourchette de sensibilité du portefeuille est comprise entre -3 et +5.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des obligations subordonnées dont 10% maximum de l'actif net dans des obligations Additional Tier 1 (ou Contingent Convertible / « CoCos »).

Les « CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres obligataires contingent convertible seront recherchés dans le cadre de la gestion du fonds compte tenu de leur rendement attractif. Cette rémunération vient en compensation du fait que ces titres peuvent être convertis en fonds propres (actions) ou subir une perte en capital en cas de déclenchement des clauses contingentes de l'institution financière concernée (franchissement d'un seuil de capital prédéfini dans le prospectus d'émission d'une obligation subordonnée).

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou de FIA et/ou de fonds d'investissement de droit français ou étranger répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme de préférence sur les marchés à terme organisés et réglementés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettront une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou auront un coût de négociation inférieur. Le FCP pourra intervenir sur les marchés à terme européens et internationaux dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, actions, change, crédit, indices, courbes et inflation.

Le gérant pourra couvrir et/ou exposer le portefeuille par des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options sur actions et taux (listées, OTC), swaps de taux, swaps de change, swaps d'inflation, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et sur indices), Non Deliverable Forward. L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas 500% de l'actif du fonds.

PROFIL DE RISQUE DU FCP du maître OBLIGATIONS 3-5 M

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Au travers des investissements du FCP, les souscripteurs s'exposent principalement aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital**
L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.
- **Risque discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des actifs en portefeuille et/ou sur l'anticipation des marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les actifs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.
- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles**
La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, crédit, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct ou les indices auxquels le fonds est exposé baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.
- **Risque de taux**
*Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux en portefeuille découlant des variations des taux d'intérêt. En période de hausse des taux d'intérêt (lorsque la sensibilité est positive) ou en période de baisse des taux d'intérêt (lorsque la sensibilité est négative), la valeur liquidative du fonds pourra baisser.
Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du fonds.*
- **Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances**
*Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur de titre de créance ou de l'impossibilité pour un émetteur d'honorer ses engagements au titre des instruments émis. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.
Dans le cadre d'un investissement obligataire, il existe un risque direct ou indirect lié à la présence éventuelle de titres de moins bonne qualité dits « high yield » ou spéculatifs. Les titres classés en « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix. La valeur de la part du fonds peut donc baisser lorsque la valeur de ces titres en portefeuille baisse.*
- **Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés**
C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.
- **Risque de change**
Le fonds investit en valeurs mobilières libellées dans des devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser. Le fonds peut être exposé au risque de change jusqu'à 10% de l'actif net.
- **Risque de baisse de l'inflation**
Il s'agit du risque pouvant affecter le rendement à court terme des obligations indexées sur l'inflation entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.
- **Risque lié aux obligations contingentes**
Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus

d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ».

Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.

Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0 ;
- d'annulation du coupon : les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps ;
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires ;
- de l'appel à prorogation : ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, callable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente ;
- d'évaluation / rendement : le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

➤ **Risque de contrepartie**

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de conflits d'intérêt potentiels**

Ce risque est lié à la conclusion d'opérations de cessions/acquisitions temporaires de titres au cours desquelles le FCP a pour contrepartie et/ou intermédiaires financiers une entité liée au groupe auquel appartient la société de gestion du FCP.

➤ **Risque lié aux investissements sur les pays hors OCDE (pays émergents)**

Le fonds peut être exposé jusqu'à 20% sur les pays hors OCDE. Les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays hors OCDE où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

L'investissement sur les marchés hors OCDE comporte un degré de risque élevé en raison de la situation politique et économique de ces marchés qui peut affecter la valeur des investissements du fonds. Leurs conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, un investissement sur ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée, au retard dans les règlements / livraisons, ainsi qu'à la liquidité réduite sur certaines lignes composant le portefeuille du fonds. En conséquence, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque juridique**

Le recours à des opérations de cessions et/ou acquisitions de titres peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

➤ **Risque de durabilité**

il s'agit de la survenance éventuelle d'un événement ou d'une condition ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement causer un impact négatif important sur la valeur de l'investissement du fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque en tant que tel, soit avoir un impact sur d'autres risques et corrélativement contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées dépassées, ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou de protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « OBLIGATIONS 3-5 M »

Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP aura recours à différents types d'actifs :

Les actifs hors dérivés intégrés

- Actions et titres donnant accès au capital

Du fait de la détention d'obligations convertibles et de « Cocos » en portefeuille, le fonds pourra détenir des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...) obtenus par conversion ou échange.

La part investie en actions résultant de la conversion ou de l'exercice des droits concernés ne pourra pas dépasser 15% de l'actif.

- *tous secteurs économiques ;*
- *pays de l'OCDE ou hors OCDE ;*
- *secteur public / privé ;*
- *toutes tailles de capitalisation ;*
- *libellées en euros et/ou en devises des pays de l'OCDE.*

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

- *titres de créances négociables et instruments du marché monétaire*

- *obligations*

- *bons du Trésor*

- *Titres négociables à court terme présentant les caractéristiques suivantes :*

- *tous secteurs économiques*
- *secteur public /privé.*
- *Jusqu'à 20% d'émetteurs émergents hors OCDE.*

- Actions et parts d'OPC

Le fonds peut investir dans la limite de 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou d'OPC et/ou de fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier (de classification obligataire ou monétaire pour la gestion de ses liquidités).

Le FCP pourra investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

Ils seront utilisés pour gérer la trésorerie ou réaliser l'objectif de gestion.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera tous les instruments à terme fermes ou conditionnels dès lors que leurs sous-jacents ont une relation financière directe ou corrélée avec un actif du portefeuille, aussi bien dans un but de couverture que d'exposition du portefeuille.

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- actions
- taux
- change
- crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit CDS
- Non Deliverable Forward
- indices taux

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- actions
- taux
- change
- crédit
- taux

Nature des interventions

- couverture
- exposition
- arbitrage

Nature des instruments utilisés

- obligations convertibles
- warrants
- EMTN
- titres négociables à moyen terme

- bons de souscription*
- puttables*
- callables*

La méthodologie de calcul du risque global du FCP maître : méthode de la Var absolue. La Var du fonds est limitée par la société de gestion et ne peut excéder 20% de l'actif net du fonds, avec un intervalle de confiance à 99% et une période d'observation qui n'excède pas 20 jours ouvrés.

L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas 500% de l'actif du fonds. Cependant, ce niveau pourrait être plus élevé dans des circonstances exceptionnelles de marché.

➤ ***Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré***

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties, de type établissement de crédit, autorisées par la société de gestion et domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Ces contreparties ne disposent d'aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la gestion de l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

Ces opérations pourront être effectuées avec des sociétés liées au Groupe de la société de gestion. Ces opérations peuvent donner lieu à la remise en garantie :

- *d'espèces*
- *de titres émis par les pays membres OCDE*
- *de parts ou actions d'OPCVM/FIA monétaires*

Le fonds ne recevra pas de titres en garantie dans le cadre de la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficaces de portefeuille.

Les garanties financières reçues en espèces peuvent être :

- *placées en dépôt auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;*
- *investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;*
- *investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.*

➤ ***Les dépôts***

Le fonds se réserve la possibilité de faire des dépôts, pour la gestion de sa trésorerie dans la limite maximum de 10%.

➤ ***Les emprunts d'espèces***

Le fonds se réserve la possibilité d'emprunter temporairement des espèces dans la limite de 10% de l'actif net, en cas de rachats importants.

➤ ***Les acquisitions et cessions temporaires de titres***

• ***Description générale des opérations***

En outre, le fonds peut procéder à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres pour (i) assurer le placement des liquidités disponibles (prise en pension, mise en pension par exemple), (ii) optimiser le rendement du portefeuille (prêts/emprunts de titres par exemple).

Nature des interventions

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier.

Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de l'OPC. En aucun cas ces stratégies n'auront ni pour objectif ni conséquence de créer un effet de levier.

Nature des opérations utilisées

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pension par référence au code monétaire et financier. Les actifs pouvant faire l'objet de telles opérations seront les actifs décrits dans la partie «2. Actifs (hors dérivés intégrés) » de ce prospectus.

Niveau d'utilisation envisagée

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 60% maximum de l'actif de l'OPC tandis que les opérations d'acquisitions temporaires de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10% maximum de l'actif de l'OPC.

La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de telles opérations pourra représenter 25% de l'actif net de l'OPC.

Informations sur l'utilisation des cessions et acquisitions temporaires de titres

L'utilisation des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres aura pour objet notamment de faire bénéficier l'OPCVM d'un rendement supplémentaire et donc de contribuer à sa performance. Par ailleurs, l'OPCVM pourra conclure prises en pension au titre du remplacement des garanties financières en espèces et / ou des mises en pension pour répondre aux besoins de liquidité.

Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres seront garanties selon les principes décrits à la section 8 ci-dessous « contrats constituant des garanties financières ».

Rémunération

Aucune rémunération n'est acquise au dépositaire (dans le cadre de sa fonction dépositaire) ou à la société de gestion sur les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Tous les revenus provenant de ces opérations sont intégralement perçus par l'OPC.

Les coûts/frais opérationnels liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ne sont pas facturés au fonds, ces coûts/frais étant intégralement pris en charge par la société de gestion.

Par ailleurs la société de gestion ne perçoit aucune commission en nature sur ces opérations.

Sélection des contreparties

La société de gestion s'appuie sur un processus spécifique de sélection d'intermédiaires financiers, également utilisé pour les intermédiaires destinés aux opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). Ceux-ci sont sélectionnés en fonction de la liquidité qu'ils offrent mais aussi de leur rapidité et de leur fiabilité dans l'exécution et leur qualité de traitement des transactions.

A l'issue de ce processus rigoureux et régulier, sanctionné d'une note, les contreparties sélectionnées pour les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres et/ou certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS) sont des établissements de crédit ou autres entités autorisés par la société de gestion et respectant les critères de forme juridique, pays et autres critères financiers énoncés dans le Code Monétaire et Financier.

Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion de contrats financiers et/ou d'opérations de financement sur titres, l'OPC pourra recevoir /verser des garanties financières sous la forme de transfert en pleine propriété de titres et/ou d'espèces.

Les titres reçus en garantie doivent respecter les critères fixés par la réglementation et doivent être octroyés par des établissements de crédit ou autres entités respectant les critères de forme juridique, pays et autres critères financiers énoncés dans le Code Monétaire et Financier.

Politique de réinvestissement de garanties reçues

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés par la politique d'éligibilité des garanties financières de la Société de Gestion conformément à la réglementation en vigueur et englobe les catégories ci-dessous :

- *Garanties financières en espèces ;*
- *Garanties financières en titres de dettes ou en titres de capital selon une nomenclature précise. La politique d'éligibilité des garanties financières définit explicitement le niveau requis de garantie et les décotes appliqués pour chacune des garanties financières en fonction de règles qui dépendent de leurs caractéristiques propres. Elle précise également, conformément à la réglementation en vigueur, des règles de diversification des risques, de corrélation, d'évaluation, de qualité de crédit et de stress tests réguliers sur la liquidité des garanties.*

En cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par réglementation, uniquement être :

- *placées en dépôt ;*
- *investies dans des obligations d'État de haute qualité ;*
- *utilisées dans une prise en pension livrée ;*
- *investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.*

Les garanties financières autres qu'en espèces reçues ne pourront pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (mark-to-market). Les appels de marge seront réalisés sur une base quotidienne.

Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

Les risques associés aux opérations de financement sur titre, aux contrats financiers et à la gestion des garanties inhérentes sont décrits dans la section profil de risque.

CHANGEMENTS INTERVENUS

18 novembre 2021

- Agrément à la suite des mises à jour concernant les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

17 juin 2022

- Changement du Commissaire aux Comptes Madame Isabelle Goalec par Madame Séverine Ernest

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

15 novembre 2022

- La gestion financière du fonds Obligations 3-5 sera transférée à la société de gestion « SCHELCHER PRINCE GESTION ».

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « OBLIGATIONS 3-5 », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais du fonds nourricier

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	Prise en charge
1	Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,55 % TTC maximum	OPCVM
2	Frais de gestion indirects maximum	Actif net	Cf Tableau ci-dessous relatif aux frais du fonds maître	OPCVM
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	OPCVM
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant	OPCVM

Frais du fonds maître

<i>Frais facturés à l'OPCVM</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux / Barème</i>
<i>Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion</i>	<i>Actif net</i>	<i>0,50% TTC Taux maximum</i>
<i>Commissions de mouvement Prestataires percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	<i>Néant</i>
<i>Commission de surperformance</i>	<i>Actif Net</i>	<i>Néant</i>

Informations relatives à la durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers, tel que modifié (« SFDR »), régit les exigences de transparence relatives à l'intégration des risques liés au développement durable dans les décisions d'investissement, la prise en compte des effets négatifs sur le développement durable et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), ainsi que la publication d'informations relatives au développement durable.

Par risque de durabilité, on entend la survenance d'un événement ou d'une condition ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement causer un impact négatif important sur la valeur de l'investissement du fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque en tant que tel, soit avoir un impact sur d'autres risques et corrélativement contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées dépassées, ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

En matière climatique la Société de gestion identifie deux types de risques portés par les émetteurs : les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone : évolutions juridiques, réglementaires et politiques, modification de l'offre

et de la demande, innovations et ruptures technologiques et perception des clients et parties prenantes quant à la contribution à la transition. Les risques liés à la biodiversité ne sont pas évalués faute de donnée et de méthodologie établie.

La Société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La Société de gestion estime qu'à court et moyen terme ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants. Les risques de transition liés au marché ou à la technologie sont latents mais pourront se matérialiser de manière très rapide. Les risques juridiques, économiques et politiques liés par exemple à la mise en place d'une taxe carbone ou d'un prix du carbone devraient se matérialiser plus progressivement.

Les caractéristiques intrinsèques de ces risques – de long terme, non probabilisables et sans historique – sont souvent difficilement compatibles avec des processus d'investissement standards qui reposent sur des probabilités établies à partir du passé. La Société de gestion mesure ces risques pour l'ensemble des portefeuilles et les intègre dans des décisions d'investissement ponctuellement selon son appréciation de l'occurrence du risque. Par ailleurs afin de limiter ce risque dans son ensemble la Société de gestion a mis en place une politique d'exclusion visant les secteurs les plus susceptibles d'être à l'origine de risques de responsabilité lié aux facteurs environnementaux.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nosexpertises/linvestissement-durable>

A la date du prospectus, Le fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG, mais ne promeut pas les caractéristiques ESG, et n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifique.

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Frais de fonctionnement et de gestion	2,05%
dont:	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	1,55%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,50%
Ce coût se détermine à partir:	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,50%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPCVM investisseur	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC	0,00%
Ces autres frais se composent en:	
- commissions de surperformance	-
- frais de transaction	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	2,05%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Autres informations Fonds Maître

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion s'appuie sur un processus spécifique de sélection d'intermédiaires financiers, également utilisé pour les intermédiaires destinés aux opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres. Ceux-ci sont sélectionnés en fonction de la qualité de leur recherche, de la liquidité qu'ils offrent mais aussi de leur rapidité et de leur fiabilité dans l'exécution et leur qualité de traitement des ordres.

A l'issue de ce processus rigoureux et régulier, sanctionné d'une note, les contreparties sélectionnées pour les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres sont des établissements de crédit autorisés par la société de gestion, ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global Méthodologie de calcul du risque global : méthode de la Var absolue. La Var du fonds est limitée par la société de gestion et ne peut excéder 20% de l'actif net du fonds, avec un intervalle de confiance à 99% et une période d'observation qui n'excède pas 20 jours ouvrés.

L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas 500% de l'actif du fonds. Cependant, ce niveau pourrait être plus élevé dans des circonstances exceptionnelles de marché.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION

(SFTR) : Néant.

EFFET DE LEVIER : *L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas 500% de l'actif du fonds. Cependant, ce niveau pourrait être plus élevé dans des circonstances exceptionnelles de marché.*

Autres informations Fonds Nourricier

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun droit de vote n'est exercé par le FCPE.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune sélection de contrepartie n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

LE RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCPE est calculé selon la méthode de l'engagement et ne peut excéder une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun critère ESG n'est appliqué dans la stratégie d'investissement du FCPE.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le résultat distribuable du FCPE est capitalisé.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCPE étant un OPC nourricier, son actif est constitué de parts ou actions de son OPC maître et de liquidités à titre accessoire.

SFTR

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération relevant du Règlement SFTR n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

EFFET DE LEVIER

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération à effet de levier n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

LE POURCENTAGE D'ACTIFS DU FIA QUI FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun actif détenu par le FCPE ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de son caractère non liquide.

TOUTE NOUVELLE DISPOSITION PRISE POUR GÉRER LA LIQUIDITÉ DU FIA

Compte tenu de la nature spécifique du FCPE, il n'a pas été pris de mesure pour gérer la liquidité du FIA.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« OBLIGATIONS 3-5 M »

LE RAPPORT DE GESTION DE LA FRANCAISE AM. **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

Octobre 2021

Les matières premières poursuivent leur ascension. Le Brent a franchi le seuil des 85\$ au cours du mois (84,38\$ au 30 septembre). Il a gagné 8% dans un contexte de stocks très bas marqué par la volonté de l'OPEP de ne remonter que graduellement sa production (+400 000 barils/jour par mois jusqu'en septembre 2022).

Les politiques monétaires et les perspectives d'inflation ont été au centre des préoccupations en octobre. Sur les marchés de taux d'intérêt, le mois a été marqué par une remontée des anticipations de taux courts et par la poursuite de la hausse des anticipations d'inflation (accompagnant également la hausse des matières premières) dans les principaux pays développés. Etant donné le niveau d'incertitude élevé face aux risques d'une inflation qui pourrait être durablement plus élevée qu'attendu, les anticipations d'inflation à 10 ans atteignent environ 2% en Europe et 2,7% aux Etats-Unis selon les obligations indexées sur l'inflation.

Le fonds reste positionné avec un niveau élevé de duration : le marché anticipe des hausses de taux en zone Euro qui ne devraient pas se matérialiser. Nous conservons notre exposition au crédit IG et HY pour bénéficier de la reprise économique. Dans les pays émergents, nous sommes positionnés sur les dettes souveraines mais aussi sur les dettes privées avec notamment une exposition au crédit asiatique qui offre des primes de risques au plus haut historique.

Novembre 2021

L'apparition du nouveau variant baptisé Omicron, qui pourrait remettre en cause l'efficacité des vaccins étant donné son nombre élevé de mutations sur sa protéine « spike » (32) et donc pousser les gouvernements à durcir les mesures de restrictions, a entraîné une forte remontée de l'aversion pour le risque depuis le 26 novembre. Une communication des laboratoires est attendue d'ici la mi-décembre. Du 25 novembre au 30 novembre, le taux américain à 10 ans est passé de 1,63% à 1,44% et son homologue allemand s'est également fortement détendu, de -0,25% à -0,35%. Le Brent a chuté d'environ 14% à 70,53\$ le baril au 30 novembre. Le marché des constructeurs immobiliers chinois continue d'être sous pression.

Nous enregistrons un profit sur la position sur la partie courte de la courbe britannique : la faiblesse des chiffres économiques rend la hausse des taux en décembre plus incertaine. Nous continuons de trouver le rapport risque rendement très favorable, avec un chemin de taux que nous jugeons en inadéquation avec les fondamentaux et le discours de la banque d'Angleterre.

En termes de mouvements, nous avons mis en place une position de pentification de la courbe américaine. Le marché anticipe une courbe très plate à horizon 12 mois, ce qui nous semble peu probable. Cette position a des caractéristiques techniques très favorables.

Nous avons pris partiellement profits sur les positions en dettes subordonnées bancaires qui affichaient un gain important en 2021. Tout retour de l'aversion au risque serait très pénalisant pour ces positions. Nous comptons sur un retour pour renforcer sur des meilleurs niveaux, la thèse de long terme reste porteuse.

Décembre 2021

Dans les principaux pays développés, les institutions monétaires ont annoncé des mesures de politique monétaire restrictives face aux inquiétudes sur les perspectives d'inflation, et ce en dépit de la crise sanitaire avec l'émergence du nouveau variant 'Omicron'. Elles ont envoyé un signal plus 'hawkish'

qu'anticipé. La Banque d'Angleterre a monté son taux directeur à 0.25%. La Fed a surpris également avec un comité beaucoup plus 'hawkish' : elle a annoncé qu'elle prévoyait de monter son taux directeur à trois reprises en 2022 et deux reprises en 2023. Elle baisse également le niveau de ses achats mensuels de titres. Le ton de la BCE était également plus inquiet sur l'inflation. Les taux d'intérêts ont augmenté en conséquence sur les marchés, sans pour autant détériorer de manière excessive les actifs risqués. La crise énergétique a poussé les matières premières à la hausse, ce qui a porté les anticipations d'inflation sur les marchés financiers (le swap inflation 10 ans monte de 14bps). Les difficultés du secteur immobilier chinois se sont poursuivies, avec des mesures de soutien qui n'ont pour le moment pas suffi à restaurer la confiance des investisseurs.

Nous ne partageons pas les inquiétudes de certains investisseurs sur les changements politiques italiens et conservons l'exposition à ce pays qui a vu sa notation être relevée en 2021.

Le marché anticipe une courbe américaine parfaitement plate sur les swaps à horizon un an sur le 5/30 ans. Nous ne partageons pas cette vue et avons mis en place une position de pentification pour bénéficier du rééquilibrage attendu de la courbe.

Le fonds reste positionné avec une sensibilité en territoire élevée. Nous conservons les positions sur le crédit asiatique qui offrent un potentiel de rebond important. Le crédit a toujours nos faveurs pour le portage qu'il procure dans un contexte de reprise économique vigoureuse.

Janvier 2022

Nous avons abordé l'année 2022 avec une vue positive sur les perspectives économiques. La reprise post récession covid reste sur les rails en dépit d'une inflation qui commence à poser problème. Les très bons résultats des entreprises rendent le risque de crédit attractif, et le fonds a débuté 2022 avec une allocation significative en actifs risqués : 30% du fonds en crédit Investment Grade, 8% en crédit High Yield et 6% en dettes cocos. Le positionnement en duration était proche de la borne haute, car nous considérons que les anticipations de hausses de taux de la BCE étaient trop élevées. Enfin, nous avons une allocation aux emprunts d'Etat grecs et italiens qui offrent une prime significative.

Le mois a finalement été marqué par l'accentuation des discours durs des banquiers centraux. La Fed se montre de plus en plus inconfortable avec le niveau d'inflation et la vigueur du marché du travail. Alors que nous pensions que les anticipations de marché sur quatre hausses constituaient un plafond, le marché anticipe maintenant cinq hausses. Les taux ont ainsi augmenté partout dans le monde.

L'Italie devient à nouveau l'objet d'attentions sur le front politique. Le statu quo est une bonne nouvelle. La valorisation nous semble attractive, en particulier quand nous comparons le spread BTP aux autres actifs obligataires. Enfin, le score interne PUR (rapport entre rendement et volatilité) est à niveau d'achat (19). Nous restons également positifs sur la Grèce. Le retrait progressif de la BCE n'est pas le signe pour nous d'une difficulté à se financer à l'avenir. A l'inverse, l'appétit des investisseurs est grandissant et le « put BCE » reste ancré dans les esprits. Les notations sont en amélioration, et Athènes pourrait atteindre le statut Investment Grade dès 2023. Pour finir, le PUR est probablement le meilleur parmi les pays développés (30) et constitue un signal d'achat très fort. La poche de crédit asiatique a été remaniée pour prendre en compte la dégradation importante du secteur. Nous avons décidé de céder certains titres qui n'avaient pas encore trop souffert et de conserver ceux dont le potentiel de baisse nous apparaissait le plus faible.

Nous avons décidé de conserver une duration élevée dans le fonds. Il nous semble avoir mangé notre pain noir sur ce point. Nous continuons de penser que les hausses de la BCE anticipées par le marché sont trop élevées.

Février 2022

Le vif regain de tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine marquées par l'offensive militaire de la Russie, le 23 février, et la série de sanctions de la part des pays membres de l'OTAN envers la Russie ont largement influencé les mouvements de marché.

Sur les marchés de taux, le début du mois de février a été marqué par une hausse des taux longs étant donné la remontée des anticipations de hausses de taux à la suite de la surprise positive sur l'inflation américaine. Puis, l'aversion pour le risque en raison des tensions géopolitiques s'est traduite par le repli des taux d'intérêt des principaux pays développés. Le taux américain à 10 ans a progressé de 5 points de base (pb) sur le mois, à 1,83% au 28 février après avoir touché un pic à 2,05% sur le mois.

Parallèlement, le taux allemand à 10 ans s'est tendu de 15 pdb, à 0,14% au 28 février après avoir atteint 0,32% au plus haut sur le mois.

Les marchés de crédit ont également souffert. Les indices CDS Itraxx Crossover en Europe et CDX High Yield aux Etats Unis se sont élargis, de +59 pb à 346 pb et +25 pb à 365 pb. Le CDS russe s'est envolé à plus de 2 000 le 28 février (contre 220 au 31 janvier).

Du côté des statistiques économiques, les enquêtes PMI en zone euro, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ont confirmé une expansion de l'activité économique en février grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et un début de réduction des tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Toutefois, de part et d'autre de l'Atlantique, les enquêtes sur la confiance des ménages, en particulier sur les perspectives, sont moins optimistes. Les ménages s'inquiètent de leur pouvoir d'achat entre le risque inflationniste et la hausse future des taux d'intérêt.

Mars 2022

L'espoir des négociations entre la Russie et l'Ukraine ont favorisé le rebond des actifs risqués malgré la réévaluation plus rapide des anticipations monétaires au sein des pays développés. Les enquêtes de confiance des ménages et celles du climat des affaires, en particulier en zone euro, ont confirmé les risques baissiers sur la croissance étant donnée l'envolée généralisée des matières premières qui pénalisent le revenu réel des ménages. Toutefois, les gouvernements ont annoncé des mesures budgétaires pour soutenir la consommation des ménages et pour alléger la pression sur les coûts des entreprises. De plus, de part et d'autre de l'atlantique, les marchés du travail sont solides (taux de chômage : Etats-Unis, 3,6% ; zone euro, 6,8%). En Chine, les indices PMI du mois de mars sont décevants. Ils sont repassés en zone de contraction étant donné les mesures de confinement locales qui sont mises en place face à la remontée des cas de Covid-19. Elles engendrent un risque de nouvelles perturbations sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Sur le marché des taux d'intérêt, les anticipations de hausses de taux se sont renforcées de part et d'autre de l'Atlantique. Les perspectives d'inflation sensiblement orientées à la hausse maintiennent la pression sur les banques centrales pour durcir leurs politiques monétaires. Aux Etats-Unis, l'aplatissement de la courbe des taux s'est accéléré au mois de mars. Comme attendu, la réserve fédérale américaine (FED) a augmenté son taux de 25bp afin d'endiguer une inflation plus soutenue et plus durable que prévu (CPI, 7,5% en février).

Durant le mois de mars, nous avons initié une nouvelle position à la baisse sur l'inflation à horizon 30 ans en zone Euro. Le marché anticipe 2.6% d'inflation en moyenne sur les 30 prochaines années, ce qui nous semble peu crédible au vu des fondamentaux macroéconomiques. Nous avons également vendu des obligations italiennes contre Allemagne. La BCE va réduire ses achats, ce qui n'est pas favorable à l'Italie. Par ailleurs, de nouvelles élections auront lieu l'an prochain, et ce risque pourrait peser sur l'appétit des investisseurs. Enfin, nous avons initié une position vendeuse de duration sur le 5 ans américain. Nous pensons que la dynamique d'inflation, de chômage et de salaires va pousser la Fed à garder un discours très dur.

Avril 2022

Les pressions inflationnistes mondiales, les perspectives de remontée plus rapide des taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique, les inquiétudes sur la croissance chinoise et les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier sur l'activité européenne, ont pesé sur les actifs risqués.

Aux Etats-Unis, la croissance du 1er trimestre s'est contractée de manière inattendue de 1.4% étant donné le déficit de la balance commerciale et le ralentissement de la constitution des stocks des entreprises. Mais la demande privée des ménages et des entreprises demeure robuste.

Le spread BTP-Bund à 10 ans s'est écarté de 32 pb à 184 pb. En Grèce, le taux à 10 a progressé de 46 pb à 3,34%. Le spread GGB-Bund à 10 ans s'est élargi de 26 pb à 241 pb. S&P a relevé la notation de la Grèce, de BB à BB+, associée à une perspective stable, « reflétant des risques équilibrés pour la croissance économique et les finances publiques, entre le conflit en Ukraine et le soutien substantiel de l'Union européenne, et une dynamique de réforme intérieure ». L'agence de notation a indiqué que les prêts défaillants ont reculé à 10% du stock total des prêts en 2021. La Grèce a par ailleurs soldé ses dettes (1,86 milliards d'euros) auprès du FMI avec deux ans d'avance.

Sur les marchés du crédit, les spreads de crédit se sont écartés. Les indices CDS Itraxx Crossover en Europe et CDX High Yield aux Etats Unis se sont élargis de 88 pb à 427 pb et 84 pb à 461 pb.

Dans ce contexte, le fonds accuse une baisse de 3.02%. Nous avons été particulièrement pénalisés par la forte baisse du crédit (-1.73% de contribution) et des dettes émergentes (-0.66% de contribution). Les dettes publiques des pays développés sont étales (+0.06%) : les profits sur les positions vendeuses de taux australiens et cœur euro sont éclipsés par les pertes sur les emprunts d'états grecs. La position vendeuse de BTP italien est positive.

Nous avons initié une nouvelle position à la hausse de l'inflation de la zone Euro. Le marché anticipe l'inflation sur 2024 autour de 2.7%, ce qui nous semble trop peu. En effet, l'inflation sous-jacente (en ne tenant pas compte des prix du pétrole et de la nourriture) est déjà à 3.5%. Par ailleurs, nous avons initié une nouvelle position vendeuse de taux courts australiens. Nous attendons un changement de ton de la banque centrale qui a eu lieu en fin de mois, à la suite de quoi nous avons pris nos profits. Nous avons également vendu des taux courts américains ; la possibilité de hausses de 75bp de la Fed pourrait donner lieu à des hausses supplémentaires des anticipations monétaires.

Mai 2022

Les mouvements de marché ont été très erratiques sur le mois. Du côté des statistiques économiques, les indices de surprises économiques des pays développés sont globalement orientés à la baisse. Aux Etats-Unis, les dépenses de consommation restent solides. Les ménages puisent dans leurs épargnes dont le taux est au plus bas depuis 14 ans à 4,4%. En Chine, l'impact très négatif des confinements sur l'activité, notamment dans les services, ont alimenté des révisions baissières sur les perspectives de croissance en dépit d'un ensemble de mesures annoncées par le gouvernement pour soutenir la consommation et l'investissement. Le président Jerome Powell a rappelé sa détermination à lutter contre l'inflation. La Réserve fédérale aura « besoin de constater des preuves claires et convaincantes » que l'inflation s'apaise avant de ralentir le rythme des hausses de taux. Les anticipations de taux courts se sont renforcées en zone euro et au Royaume-Uni alors qu'elles se sont modérées aux Etats-Unis. Les anticipations des perspectives d'inflation se sont dégonflées de part et d'autre de l'Atlantique. Les inquiétudes sur le risque de récession aux Etats-Unis ont pris le pas sur le niveau élevé de l'inflation tandis qu'en Europe, les pressions inflationnistes s'intensifient.

Sur le marché des matières premières, les performances sont mixtes. Les prix agricoles et des métaux se sont repliés (respectivement, -1,9% et -6,5% pour les indices Bloomberg) tandis que les prix de l'énergie ont progressé (+10%). Le Brent a bondi de 12% sur le mois. Il a touché un point haut à plus de 120 dollars le 31 mai après l'embargo partiel décrété par l'Union européenne sur le pétrole russe (arrêt progressif des importations par bateau soit les deux tiers des achats européens et exemption temporaire pour le pétrole acheminé par oléoduc), la levée de restrictions en Chine et le début des déplacements estivaux aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, le fonds est en repli de 1.10%. L'intégralité de la perte est due à la poche de crédit. Les dettes High Yield contribuent pour 66 points de base : le crédit asiatique est sous pression ainsi que le titre Bausch Health Companies que nous avons préféré céder pour éviter des pertes supplémentaires. Les dettes de catégorie investissement contribuent pour -0.37%. Les spreads ont poursuivi leur écartement dans un contexte encore difficile sur les taux Euro. La poche des dettes publiques est à l'équilibre : nous enregistrons des pertes sur les périphériques, compensées par des gains sur les pays cœur Euro. La position vendeuse de 3 ans Australien affiche un profit après la hausse plus importante de taux qu'anticipé par les marchés.

En termes de mouvements, nous avons pris nos profits sur la partie courte australienne. Nous avons renforcé l'inflation via un primaire sur une obligation indexée sur l'inflation française. Nous avons pris partiellement nos profits sur la position vendeuse d'Italie contre Allemagne.

Le fonds conserve une forte allocation en crédit (54% de l'actif) qui assure un portage important. Nous nous renforçons sur l'inflation européenne dont les anticipations ont reculé sur le mois. Nous attendons des chiffres très forts dans les prochains mois qui devraient raviver l'intérêt des investisseurs pour ces stratégies.

Juin 2022

Durant la 1ère moitié du mois de juin, on a assisté à de nouvelles tensions sur les taux qui s'expliquent par des discours agressifs des banquiers centraux et par la persistance des craintes inflationnistes. La volatilité sur les marchés a été très forte durant le mois écoulé. Celle-ci provient du nombre d'incertitudes qui planent sur la trajectoire de l'économie mondiale. L'inquiétude qui domine est celle de l'éventuelle entrée en récession de l'économie mondiale, en commençant par l'Europe et les Etats-Unis. La persistance d'une inflation élevée, même si celle-ci devrait commencer à reflouer d'ici quelques mois sous la dissipation de quelques effets de base, et la volonté des banquiers centraux de s'assurer que les pressions inflationnistes se dissipent vite en accélérant le resserrement monétaire, sont considérés, à juste titre, comme des éléments de risques sur les perspectives de croissance. Ce qui semble acquis est la poursuite d'une décélération de l'activité, laissant derrière nous le très fort épisode de croissance que nous avons connu pour combler voire dépasser le choc brutal de la pandémie. La Chine reste un maillon faible, subissant le choc massif du confinement. Néanmoins, le pays est, enfin, en train de sortir de l'enfermement et donc devrait retrouver la croissance.

Les Etats-Unis continuent de bénéficier d'un marché de l'emploi qui reste très porteur. Avec 390 mille créations d'emplois sur le mois de mai, un chiffre supérieur aux attentes, et un taux de chômage toujours à 3,6%, soit proche du plus bas depuis plus de 50 ans, on reste dans une dynamique forte. Evidemment, on s'attend à un fléchissement dans les trimestres à venir. Mi-juin, la Fed a décidé de monter ses taux directeurs de 75pb avec la hausse plus forte qu'attendu de l'inflation en mai (8,6% en glissement annuel). Dans son discours, la Fed admet que le risque d'une croissance bien plus faible est réel et surtout que le taux de chômage va monter. Il est donc admis que l'idée d'un atterrissage en douceur est fragilisée.

Après sa réunion de début juin, une réunion d'urgence de la BCE a été tenue et a aidé à apaiser les tensions qui s'étaient manifestées au niveau des taux d'intérêt sur les dettes périphériques. La BCE a, en effet, annoncé qu'elle était en train de mettre en place un nouveau mécanisme afin de s'assurer que tout risque de fragmentation de la zone ne puisse pas se produire.

En fin de mois, les indicateurs PMI pour juin baissent fortement des deux côtés de l'Atlantique, bien plus qu'attendu. S'ils restent en territoire positif (au-dessus de 50pt), l'ampleur de leur baisse et son caractère généralisé suggère un ralentissement net de la reprise mondiale à l'approche de l'été. Les risques d'une récession ont augmenté fortement et la guerre en Ukraine continue d'être une forte source d'incertitude dans le contexte actuel. En particulier, ceci continue de peser sur l'évolution des prix des matières premières, notamment ceux de l'énergie en Europe.

Juillet 2022

Dans un contexte de risques baissiers sur la croissance mondiale, le mois a été marqué par le repli des anticipations monétaires et une baisse significative des taux souverains dans les pays développés, en particulier après le discours moins 'hawkish' de Jerome Powell à l'issue du comité de la FED le 27 juillet. Bien que les craintes de récession aient fait chuter le prix du pétrole, la crise énergétique européenne se dégrade : le prix du gaz s'est à nouveau renchéri en passant de 144 à 194.7 EUR sur le marché à terme néerlandais. Le recul des anticipations monétaires a engendré un fort rebond sur les actifs risqués, en particulier les actions et le crédit à haut rendement (+4% pour l'indice de crédit global HY de Bloomberg). La BCE a surpris les marchés lors de son comité du 21 juillet avec une hausse de 50 pb de ses trois taux directeurs, ramenant le taux de la facilité de dépôt à 0,0%, après avoir préparé les marchés à une hausse de 25 pb. L'accélération de la normalisation de la politique monétaire est justifiée par les surprises à la hausse sur l'inflation réalisée et par le soutien du nouvel outil anti-fragmentation, « instrument de protection de la transmission » (IPT) qui a été validé à l'unanimité.

Le fonds enregistre une performance de +1.22% en juillet. La poche de crédit rebondit fortement avec une performance unitaire de la poche de 3%. La contribution pour le mois qui en résulte est de 1.51%. La poche de dettes émergentes enregistre également un profit (+0.27% de contribution) alors que les positions en dettes publiques des pays développés accusent une perte de -0.46%.

En termes de mouvements, nous avons renforcé la duration sur les Etats-Unis en début de mois et avons pris profits en fin de mois. La duration du fonds a été augmentée en réduisant les positions vendeuses sur les marchés à terme Euro. Nous avons clôturé la stratégie vendeuse de 3 ans Italien contre Allemagne à cause du risque lié au nouvel outil de la BCE.

La duration du fonds a ainsi augmenté à 2.04. La force du rallye obligataire pourrait nous conduire à diminuer à nouveau la sensibilité du fonds dans les prochaines semaines. Nous continuons de trouver de la valeur sur les marchés de crédit, en particulier les dettes Investment Grade EUR et subordonnées qui anticipent un scénario économique très noir.

Août 2022

Le mois a été marqué par la remontée des anticipations monétaires dans les pays développés après le discours ferme, rapide et clair de Jerome Powell sur la nécessité de resserrer la politique monétaire lors du symposium de Jackson Hole. La priorité absolue des banquiers centraux est la lutte contre l'inflation, même si cela doit s'accompagner d'une récession. La FED opte pour une politique monétaire restrictive avec des taux plus élevés pour plus longtemps afin de réduire l'excès de demande. Une troisième hausse de taux de 75 points de base (pb) est anticipée aux Etats-Unis en septembre avec une cible de taux anticipée légèrement en dessous de 4,1% d'ici la fin de l'année. En zone euro, certains membres de la BCE militent pour une hausse significative de 75 pb lors du prochain conseil le 8 septembre prochain face au risque de désenclavement inflationniste.

Le rendement italien à 10 s'est tendu de 71 pb à 3,89% tandis que les rendements en France et en Espagne ont progressé de 80 pb, à 2,14% et 2,74% respectivement. Les élections législatives italiennes auront lieu le 25 septembre. La coalition de droite (Fratelli d'Italia, Ligue et Forza Italia) est en tête dans les sondages. La leader du parti Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni, devrait diriger le gouvernement selon les termes de la coalition des partis de droite, la première des formations alliées obtiendra le poste de président du Conseil. Nous restons pour le moment très faiblement positionnés sur les emprunts d'Etat italien qui pourraient souffrir d'un contexte de croissance en berne, du retrait progressif de la BCE et d'un risque politique toujours présent.

Le marché de l'immobilier américain est en train de se retourner. Les taux d'emprunts hypothécaires ont fortement augmenté et terminent août à près de 6%. Le ralentissement de ce secteur pourrait pousser la Fed à ralentir le rythme de sa normalisation. Avec un pic de l'inflation possiblement passé aux Etats Unis, nous retrouvons de la valeur dans les emprunts d'Etat américain et sommes positionnés sur le 5 ans. Par ailleurs, ce ralentissement à venir de l'inflation pourrait être bénéfique pour certains pays émergents et nous conservons l'exposition à ce segment dans cette optique.

Enfin, nous avons renforcé la position sur l'aplatissement de la courbe allemande. La trajectoire d'inflation européenne est nettement plus élevée et devrait pousser la BCE à garder une posture agressive.

Septembre 2022

Au Royaume-Uni, les annonces budgétaires par le nouveau gouvernement de Liz Truss du 23 septembre (aides aux factures énergétiques, réduction massive d'impôt à hauteur de 45 milliards de livres, abaissement des droits d'enregistrement, annulation de l'augmentation prévue de l'impôt sur les sociétés) et les perspectives d'une forte augmentation des émissions de dette avec 70 milliards de livres pour la seule année fiscale en cours, ont fortement pesé sur le sterling (-3,9% contre le dollar) et sur les titres souverains britanniques. La Banque d'Angleterre a dû intervenir pour sauvegarder la stabilité financière : les fonds de pension britanniques faisaient face à des appels de marges exceptionnels dans le cadre de leurs opérations de « liability driven investments ».

De nombreuses banques centrales ont monté leur taux directeur en septembre : la Fed bien sûr avec 0,75%, mais également la Banque de Suède (+1%) la BCE et la Banque Nationale Suisse (+0,75% chacune).

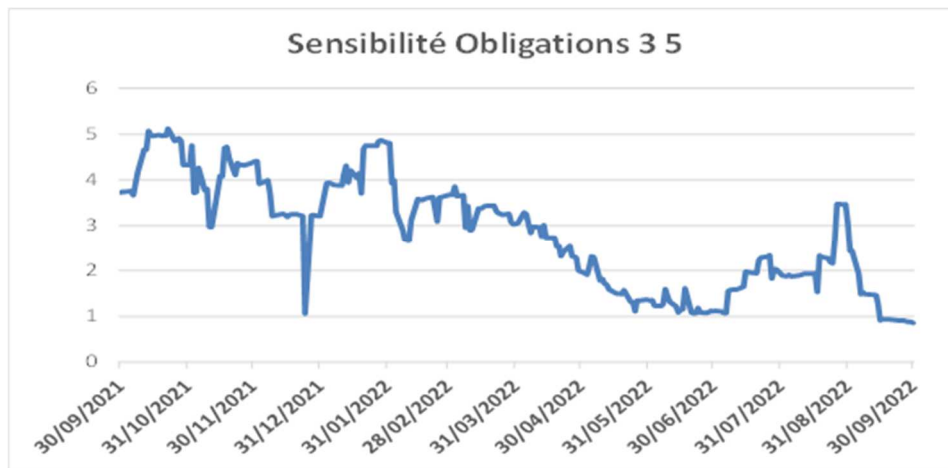
Les mesures de soutiens budgétaires vont à l'encontre des resserrements monétaires. La BCE a rappelé que toute politique budgétaire visant à protéger la croissance nécessiterait un resserrement monétaire plus strict afin de s'assurer que l'inflation retourne rapidement vers sa cible de 2%.

Dans ce contexte d'inflation élevée et de resserrements monétaires significatifs dans les pays développés, nous avons pris la décision de céder les positions en dettes émergentes.

Nous avons également pris nos profits sur la position d'aplatissement de la courbe allemande. Enfin, nous avons également réduit le risque sur les dettes subordonnées bancaires.

Le portefeuille est sur un niveau de risque faible dans un contexte de croissance en berne et de resserrement monétaire généralisé.

Evolution de la sensibilité du fonds sur l'exercice



Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -16,22% sur 12 mois contre 5,69% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

*Fonds Commun de Placement
d'Entreprise*
UFF EPARGNE OBLIG OPTIMAL INCOME
(Ex-UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5)
**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels**
Exercice clos le 30 septembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
UFF EPARGNE OBLIG OPTIMAL INCOME (Ex-UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5)

32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF EPARGNE OBLIG OPTIMAL INCOME (Ex-UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5) constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 02/03/2023 13:38:27

Séverine Ernest
Associée



BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	68 557 655,08	96 084 554,72
OPC MAÎTRE	68 557 655,08	96 084 554,72
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	117 843,83	124 565,58
Liquidités	117 843,83	124 565,58
TOTAL DE L'ACTIF	68 675 498,91	96 209 120,30

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	70 837 007,08	97 386 989,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 088 638,60	206 284,24
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 165 210,03	-1 507 024,78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	68 583 158,45	96 086 248,92
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	92 340,46	122 871,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	92 340,46	122 871,38
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	68 675 498,91	96 209 120,30

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 396,92	1 362,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 396,92	1 362,97
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-1 396,92	-1 362,97
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 276 496,33	1 576 182,72
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-1 277 893,25	-1 577 545,69
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	112 683,22	70 520,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-1 165 210,03	-1 507 024,78

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009015312 - UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5 : Taux de frais maximum de 1,55% TTC

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1060 euros HT , ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	96 086 248,92	104 977 247,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	10 212 529,90	12 891 651,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-22 828 974,13	-20 990 122,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 855,19	216 906,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 157 926,03	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-588,00	-624,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-12 462 094,15	568 737,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-11 038 106,60</i>	<i>1 423 987,55</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 423 987,55</i>	<i>-855 250,47</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 277 893,25	-1 577 545,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	68 583 158,45	96 086 248,92

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	30/09/2022	30/09/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 212 529,90	12 891 651,06
Versements de la réserve spéciale de participation	738 603,82	1 106 025,71
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	1 227 788,52	1 473 339,90
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	2 156 597,79	2 380 557,05
Abondements de l'entreprise	4 903 074,50	5 838 382,84
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 186 465,27	0,00
Transferts provenant d'un CET	0,00	2 093 345,56
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	22 828 974,13	20 990 122,62
Rachats	13 464 487,98	16 438 243,76
Transferts à destination d'un autre OPC	9 364 486,15	4 551 878,86

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	92 340,46
TOTAL DES DETTES		92 340,46
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-92 340,46

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	7 158,0760	10 212 529,90
Parts rachetées durant l'exercice	-16 296,7560	-22 828 974,13
Solde net des souscriptions/rachats	-9 138,6800	-12 616 444,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	53 653,3256	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 276 496,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 165 210,03	-1 507 024,78
Total	-1 165 210,03	-1 507 024,78

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 165 210,03	-1 507 024,78
Total	-1 165 210,03	-1 507 024,78

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 088 638,60	206 284,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 088 638,60	206 284,24

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 088 638,60	206 284,24
Total	-1 088 638,60	206 284,24

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	113 172 872,17	113 974 376,40	104 977 247,00	96 086 248,92	68 583 158,45
Nombre de titres	69 215,3836	70 369,0600	68 038,7060	62 792,0056	53 653,3256
Valeur liquidative unitaire	1 635,082	1 619,666	1 542,904	1 530,230	1 278,264
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,44	2,28	-0,58	3,28	-20,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-25,73	-25,08	-24,11	-24,00	-21,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OBLIGATIONS 3-5 M	EUR	79 186	68 557 655,08	99,96
TOTAL FRANCE			68 557 655,08	99,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			68 557 655,08	99,96
TOTAL Organismes de placement collectif			68 557 655,08	99,96
Dettes			-92 340,46	-0,13
Comptes financiers			117 843,83	0,17
Actif net			68 583 158,45	100,00

Parts UFF EPARGNE OBLIGATIONS 3-5	EUR	53 653,3256	1 278,264	
--	------------	--------------------	------------------	--

OBLIGATIONS 3-5 M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
La Française Asset Management

128, boulevard Raspail
75006 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

OBLIGATIONS 3-5 M

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
La Française Asset Management

128, boulevard Raspail
75006 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP OBLIGATIONS 3-5 M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OBLIGATIONS 3-5 M constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	321 876 910,81	598 447 532,29
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	175 125 298,39	559 939 265,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	175 125 298,39	559 939 265,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	112 983 631,96	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	112 983 631,96	
Titres de créances négociables	112 983 631,96	
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	32 335 019,36	9 800 715,23
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	32 335 019,36	9 800 715,23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	281,10	24 256 123,07
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	281,10	1 565,60
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		24 254 557,47
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 432 680,00	4 451 428,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 432 680,00	4 052 472,62
Autres opérations		398 956,08
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	18 872 605,15	235 840 522,54
Opérations de change à terme de devises	12 135 336,49	200 878 613,65
Autres	6 737 268,66	34 961 908,89
COMPTES FINANCIERS	15 089 796,93	27 277 162,32
Liquidités	15 089 796,93	27 277 162,32
TOTAL DE L'ACTIF	355 839 312,89	861 565 217,15

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	389 729 564,14	607 970 914,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-51 031 354,14	-8 296 350,77
Résultat de l'exercice (a,b)	1 768 137,73	8 696 291,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	340 466 347,73	608 370 855,11
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 432 680,08	31 414 075,08
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		23 778 605,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension		23 778 605,00
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 432 680,08	7 635 470,08
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 432 680,08	4 052 471,56
Autres opérations		3 582 998,52
DETTES	13 940 285,08	202 985 170,47
Opérations de change à terme de devises	11 969 387,76	202 000 485,89
Autres	1 970 897,32	984 684,58
COMPTES FINANCIERS		18 795 116,49
Concours bancaires courants		18 795 116,49
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	355 839 312,89	861 565 217,15

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1221		140 860 013,41
EURO BOBL 1221		28 470 230,00
EURO BOBL 1222	56 522 000,00	
FGBL BUND 10A 1221		88 646 040,00
US 10Y ULT 1221		86 979 794,93
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
CDS ITRAXX XOVER S36		30 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 1221		78 910 485,99
XEUR FBTP BTP 1221		50 903 250,00
XEUR FGBX BUX 1221		18 503 940,00
CBOT USUL 30A 1221		6 914 203,86
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
SWAP IRS 09/09/2026		30 000 000,00
SWAP IRS 15/09/2026		60 000 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	64 262,61	13 607,24
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 193 808,57	17 431 656,70
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	308 507,34	12 906,49
Produits sur instruments financiers à terme	2 045 872,47	
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	14 612 450,99	17 458 170,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	90 392,43	11 398,05
Charges sur instruments financiers à terme	8 863 452,18	4 366 744,09
Charges sur dettes financières	289 101,96	200 543,77
Autres charges financières		
TOTAL (2)	9 242 946,57	4 578 685,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 369 504,42	12 879 484,52
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 299 451,01	3 230 547,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 070 053,41	9 648 936,92
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 301 915,68	-952 645,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 768 137,73	8 696 291,48

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012890317 - OBLIGATIONS 3-5 M : Taux de frais maximum de 0,50 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OBLIGATIONS 3-5 M	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	608 370 855,11	616 601 020,93
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 158 419,65	206 868 020,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-201 998 072,17	-216 853 026,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 040 586,88	8 569 731,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-79 557 946,39	-8 666 383,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	46 657 409,21	112 529 402,98
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-45 717 543,60	-120 938 467,85
Frais de transactions	-189 925,37	-184 405,16
Différences de change	16 187 675,14	5 471 190,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-22 665 076,56	-4 198 093,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-18 845 841,03	3 819 235,53
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 819 235,53	-8 017 328,77
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 109 912,42	-492 306,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 432 680,00	-677 232,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	677 232,42	184 926,18
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 070 053,41	9 648 936,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		15 235,96 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	340 466 347,73	608 370 855,11

(*) N : RESULTAT DE FUSION 04/02/21

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	172 218 693,01	50,59
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 906 605,38	0,85
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	175 125 298,39	51,44
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	112 983 631,96	33,18
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	112 983 631,96	33,18
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	56 522 000,00	16,60
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	56 522 000,00	16,60
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	172 218 693,01	50,58			2 906 605,38	0,85		
Titres de créances	112 983 631,96	33,18						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							15 089 796,93	4,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	56 522 000,00	16,60						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			32 356 047,25	9,50	26 404 339,70	7,76	53 696 190,27	15,77	62 668 721,17	18,41
Titres de créances	60 008 075,55	17,63	52 975 556,41	15,56						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	15 089 796,93	4,43								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							56 522 000,00	16,60		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			11 636 906,76	3,42				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			216 390,30	0,06				
Comptes financiers	2 338 747,27	0,69	17 723,53	0,01				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes			11 969 387,76	3,52				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	12 135 336,49
	Ventes à règlement différé	1 209 230,82
	Rétrocession de frais de gestion	17 886,88
	Dépôts de garantie en espèces	1 537 823,16
	Coupons et dividendes en espèces	272 327,80
	Collatéraux	3 700 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		18 872 605,15
DETTES		
	Vente à terme de devise	11 969 387,76
	Achats à règlement différé	1 099 120,00
	Rachats à payer	29 436,52
	Frais de gestion fixe	142 340,80
	Collatéraux	700 000,00
TOTAL DES DETTES		13 940 285,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 932 320,07

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	9 497,0000	9 158 419,65
Parts rachetées durant l'exercice	-213 289,6000	-201 998 072,17
Solde net des souscriptions/rachats	-203 792,6000	-192 839 652,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	393 232,5467	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 299 451,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			32 335 019,36
	FR0013439155	LA FRANCAISE GLOBAL FLOATING RATES S	6 731 523,94
	FR0010609115	LA FRANCAISE TRESORERIE I	23 315 779,82
	FR0010190322	LFP ALLOCATION S FCP 3D	2 287 715,60
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			32 335 019,36

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 768 137,73	8 696 291,48
Total	1 768 137,73	8 696 291,48

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 768 137,73	8 696 291,48
Total	1 768 137,73	8 696 291,48

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-51 031 354,14	-8 296 350,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-51 031 354,14	-8 296 350,77

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-51 031 354,14	-8 296 350,77
Total	-51 031 354,14	-8 296 350,77

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	744 035 141,08	672 552 635,42	616 601 020,93	608 370 855,11	340 466 347,73
Nombre de titres	715 850,3500	642 518,7400	608 102,3100	597 025,1467	393 232,5467
Valeur liquidative unitaire	1 039,37	1 046,74	1 013,97	1 019,00	865,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-31,30	-0,25	-44,15	-13,89	-129,77
Capitalisation unitaire sur résultat	13,91	12,87	8,41	14,56	4,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	EUR	30 000 000	30 384 394,52	8,93
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	600 000	563 504,61	0,16
CMZB FRANCFORT 1.875% 28-02-28	EUR	600 000	519 215,18	0,15
CONTINENTAL 0.375% 27-06-25	EUR	1 800 000	1 663 140,82	0,49
DEUTSCHE BK 1.75% 17-01-28	EUR	700 000	584 896,03	0,17
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.125% 09-10-39	EUR	600 000	458 163,53	0,14
LANX 1.0% 07-10-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 023 976,59	0,30
MERCEDESSENZ GROUP AG 1.0% 15-11-27	EUR	700 000	632 673,52	0,18
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.875% 31-01-28	EUR	1 300 000	1 102 669,44	0,33
TOTAL ALLEMAGNE			36 932 634,24	10,85
AUTRICHE				
UQA 1 3/8 07/09/30	EUR	700 000	558 346,18	0,16
TOTAL AUTRICHE			558 346,18	0,16
BELGIQUE				
ANHEUSER INBEV SANV 1.15% 22-01-27	EUR	2 100 000	1 927 028,75	0,57
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	400 000	327 747,04	0,09
SOLVAY 0.5% 06-09-29	EUR	700 000	524 456,49	0,16
TOTAL BELGIQUE			2 779 232,28	0,82
CANADA				
GARDA WORLD SECURITY CORP 4.625% 15-02-27	USD	3 400 000	3 022 860,68	0,89
TOTAL CANADA			3 022 860,68	0,89
DANEMARK				
NYKREDIT 0.75% 20-01-27 EMTN	EUR	700 000	607 110,58	0,18
TOTAL DANEMARK			607 110,58	0,18
ESPAGNE				
AMADEUS CM E3R+0.6% 25-01-24	EUR	900 000	898 910,38	0,27
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	600 000	537 612,08	0,15
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	1 000 000	810 007,42	0,23
BANCO SANTANDER SA 3.125% 19-01-27	EUR	600 000	567 191,42	0,17
BANKIA 0.75% 09-07-26	EUR	600 000	529 150,60	0,16
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	600 000	524 999,75	0,15
KUTXABANK 0.5% 14-10-27	EUR	600 000	514 309,81	0,15
KUTXABANK 0.5% 25-09-24	EUR	700 000	658 898,30	0,20
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	1 000 000	916 769,32	0,27
TOTAL ESPAGNE			5 957 849,08	1,75
ETATS-UNIS				
AT T 0.25% 04-03-26	EUR	600 000	540 027,45	0,16
AVANTOR FUNDING 3.875% 15-07-28	EUR	1 000 000	880 573,47	0,26
BELDEN CDT 3.875% 15-03-28	EUR	1 050 000	925 779,90	0,27
BK AMERICA 3.648% 31-03-29	EUR	600 000	593 105,85	0,18
BOOKING 0.5% 08-03-28	EUR	843 000	712 989,77	0,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	2 700 000	2 523 911,92	0,74
DHR 1.7 03/30/24	EUR	1 200 000	1 187 239,40	0,34
DISH DBS CORPORATION EX ECHOSTAR DBS C 5.25% 01-12-26	USD	3 100 000	2 691 899,23	0,79
GOLD SACH GR 0.25% 26-01-28	EUR	700 000	570 079,42	0,17
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	700 000	645 969,68	0,19
JP MORGAN CHASE AND CO 1.638% 18-05-28	EUR	500 000	450 378,93	0,13
LEVEL 3 FINANCING 4.625% 15-09-27	USD	1 887 000	1 623 649,84	0,48
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	700 000	651 185,45	0,19
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.342% 23-10-26	EUR	700 000	656 825,00	0,19
NASDAQ 0.875% 13-02-30	EUR	700 000	545 954,93	0,16
NETFLIX 3.625% 15-05-27	EUR	600 000	578 271,92	0,17
PFIZER 1.0% 06-03-27	EUR	2 600 000	2 415 239,37	0,71
PVH EX PHIL V 3.625% 15-07-24	EUR	800 000	801 575,15	0,24
VERIZON COM 3.25% 02/26	EUR	1 000 000	1 020 010,41	0,30
WELLS FARGO AND 1.741% 04-05-30	EUR	700 000	595 278,52	0,17
TOTAL ETATS-UNIS			20 609 945,61	6,05
FINLANDE				
NORDEA BANK AB (PUBL) 6.125% 31/12/2099	USD	1 000 000	965 328,09	0,28
SPA HOLDINGS 3 OY 4.875% 04-02-28	USD	700 000	581 618,76	0,17
TOTAL FINLANDE			1 546 946,85	0,45
FRANCE				
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 465 088,84	0,43
ARKEMA 0.125% 14-10-26 EMTN	EUR	600 000	524 469,45	0,16
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.875% 18-06-29	EUR	700 000	569 077,56	0,16
BOUYGUES 1.125% 24-07-28	EUR	3 100 000	2 731 810,45	0,80
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	600 000	518 118,16	0,15
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	700 000	602 025,99	0,17
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	3 100 000	2 908 359,70	0,86
CAFP 2 5/8 12/15/27	EUR	600 000	577 615,15	0,16
CAISSE NATLE DE REASSU MUT AGRICOLE 0.75% 07-07-28	EUR	2 000 000	1 557 337,53	0,46
CAPGEMINI SE 2.0% 15-04-29	EUR	600 000	552 266,79	0,16
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	EUR	600 000	468 863,26	0,14
EDENRED 1.375% 18-06-29	EUR	700 000	599 352,95	0,18
EDF 2.875% PERP	EUR	600 000	473 405,84	0,14
ENGIE 2.125% 30-03-32 EMTN	EUR	900 000	770 035,68	0,23
GROUPE DANONE 0.395% 10-06-29	EUR	700 000	572 085,74	0,17
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	1 500 000	1 403 113,54	0,41
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	600 000	559 123,73	0,16
LOXAM SAS 4.5% 15-04-27	EUR	3 000 000	2 351 505,00	0,69
LVMH MOET HENNESSY 0.75% 07-04-25	EUR	1 000 000	960 878,63	0,28
ORAFP 1 05/12/25	EUR	700 000	667 997,82	0,20
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	2 000 000	1 924 815,89	0,57
PERNOD RICARD 1.5% 18-05-26	EUR	700 000	667 010,63	0,19
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	1 900 000	1 669 429,79	0,49
SG 0.875% 24-09-29 EMTN	EUR	700 000	542 884,81	0,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SG 1.375% 23-02-28 EMTN	EUR	900 000	890 415,62	0,27
TOTAL CAPITAL INTL 1.491% 08-04-27	EUR	1 700 000	1 594 008,45	0,47
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	800 000	749 539,18	0,22
VALEO 1.0% 03-08-28 EMTN	EUR	2 200 000	1 698 946,99	0,50
VEOL 1.59% 10-01-28 EMTN	EUR	700 000	640 241,67	0,19
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25% 15-04-28	EUR	1 100 000	979 935,45	0,29
TOTAL FRANCE			32 189 760,29	9,46
IRLANDE				
AIB GROUP 2.25% 03-07-25 EMTN	EUR	600 000	571 873,73	0,17
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08-26	EUR	500 000	391 712,43	0,11
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	600 000	494 114,55	0,15
BK IRELAND GROUP 1.0% 25-11-25	EUR	600 000	560 355,21	0,16
UNKNOWN FICTIF 1.25% 05-11-26	EUR	1 700 000	1 572 931,99	0,46
TOTAL IRLANDE			3 590 987,91	1,05
ITALIE				
ACEA 0.5% 06-04-29 EMTN	EUR	600 000	462 839,67	0,14
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	2 582 000	2 173 300,53	0,64
ENI 0.625% 23-01-30 EMTN	EUR	700 000	546 587,52	0,16
ENI 1.25% 18-05-26 EMTN	EUR	1 842 000	1 720 189,04	0,50
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	4 471 000	3 610 881,88	1,06
FINEBANK BANCA FINE 0.5% 21-10-27	EUR	1 163 000	986 255,54	0,29
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	700 000	579 376,67	0,17
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	250 000	198 295,38	0,06
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25	EUR	270 000	260 922,75	0,08
SNAM 1.375% 25-10-27 EMTN	EUR	245 000	222 006,48	0,06
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.5% 17-07-23	EUR	1 984 000	1 971 652,73	0,58
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 2.25% 17-07-27	EUR	600 000	542 975,92	0,16
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	2 655 000	2 240 882,92	0,66
TOTAL ITALIE			15 516 167,03	4,56
LUXEMBOURG				
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	700 000	587 640,79	0,17
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31-10-26	EUR	1 300 000	1 147 064,39	0,34
TOTAL LUXEMBOURG			1 734 705,18	0,51
NORVEGE				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	1 400 000	1 230 534,67	0,37
TOTAL NORVEGE			1 230 534,67	0,37
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	800 000	672 379,97	0,20
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	400 000	342 800,11	0,11
ACHMEA I 1/2 05/26/27	EUR	600 000	554 972,14	0,16
AKZANA I 1/8 04/08/26	EUR	600 000	559 678,27	0,16
ANNGR 0 5/8 07/09/26	EUR	700 000	607 459,81	0,18
BMW FIN 1.5% 06-02-29 EMTN	EUR	1 100 000	997 747,32	0,29
COCA COLA HBC FINANCE BV 1.0% 14-05-27	EUR	700 000	630 684,47	0,18
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	1 600 000	1 246 533,42	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDPPL I 7/8 10/13/25	EUR	700 000	684 885,37	0,20
ENEL FINA INT 1.375% 01-06-26	EUR	700 000	644 713,23	0,19
EURONEXT NV 1.0% 18-04-25	EUR	7 000 000	6 687 660,96	1,96
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	800 000	662 524,05	0,19
JAB HOLDINGS BV 2.0% 18-05-28	EUR	700 000	606 981,51	0,18
KONINKLIJKE KPN NV 5.625%09-300924	EUR	800 000	835 549,15	0,25
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09-04-25	EUR	700 000	703 127,95	0,21
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	700 000	611 868,27	0,18
NATLENERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	EUR	1 500 000	1 209 957,12	0,36
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	700 000	637 846,71	0,19
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	1 900 000	1 565 514,89	0,46
PHIANA 2 03/30/30	EUR	800 000	699 081,10	0,20
REPSOL INTL FINANCE BV 0.25% 02-08-27	EUR	700 000	608 357,05	0,18
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	700 000	635 816,52	0,18
SLB 0 1/4 10/15/27	EUR	700 000	602 948,26	0,18
STELLANTIS NV 2.75% 15-05-26	EUR	4 400 000	4 243 485,97	1,25
UNITED GROUP BV	EUR	1 400 000	1 025 646,22	0,30
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 0.875% 22-09-28	EUR	700 000	577 897,37	0,17
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	1 600 000	1 483 347,29	0,44
TOTAL PAYS-BAS			30 339 464,50	8,91
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	600 000	602 967,70	0,17
BP CAP MK 1.077% 26-06-25 EMTN	EUR	600 000	569 190,41	0,17
BP CAP MK 1.876% 07-04-24	EUR	1 000 000	994 071,51	0,29
BRITISH TEL 1.5% 23-06-27 EMTN	EUR	600 000	542 401,73	0,16
GSK CAP 1.0% 12-09-26	EUR	600 000	551 035,64	0,16
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	1 100 000	894 673,24	0,26
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	700 000	700 115,93	0,21
LLOYDS BANKING GROUP 7.5% PERP	USD	1 000 000	940 865,64	0,28
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 1.5% 08-03-26	EUR	700 000	660 513,10	0,19
NATWEST MKTS E3R+0.94% 27-08-25	EUR	2 000 000	2 007 695,00	0,59
VIRGIN MONEY UK 0.375% 27-05-24	EUR	1 000 000	976 605,62	0,29
VODAFONE GROUP 1.625% 24-11-30	EUR	700 000	604 862,62	0,18
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	800 000	694 170,30	0,20
TOTAL ROYAUME-UNI			10 739 168,44	3,15
SUEDE				
ELECTROLUX AB 4.125% 05-10-26	EUR	1 100 000	1 104 686,00	0,33
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	700 000	677 097,53	0,20
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 4.75% PERP	USD	800 000	641 685,03	0,19
SWEDBANK AB 3.625% 23-08-32	EUR	1 229 000	1 150 112,01	0,34
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 574 552,11	0,46
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	1 030 000	902 149,68	0,26
VOLVO TREASURY AB 2.0% 19-08-27	EUR	589 000	550 303,02	0,16
TOTAL SUEDE			6 600 585,38	1,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
UBS GROUP AG 4.375% PERP	USD	1 000 000	682 594,39	0,20
UBS GROUP AG 4.875% PERP	USD	600 000	486 405,10	0,14
TOTAL SUISSE			1 168 999,49	0,34
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			175 125 298,39	51,44
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			175 125 298,39	51,44
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-10-22	EUR	60 000 000	60 008 075,55	17,62
FREN REP PRES ZCP 04-01-23	EUR	53 074 812	52 975 556,41	15,56
TOTAL FRANCE			112 983 631,96	33,18
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			112 983 631,96	33,18
TOTAL Titres de créances			112 983 631,96	33,18
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LA FRANCAISE GLOBAL FLOATING RATES S	EUR	6 917,11	6 731 523,94	1,98
LA FRANCAISE TRESORERIE I	EUR	218,6	23 315 779,82	6,85
LFP ALLOCATION S FCP 3D	EUR	0,55968	2 287 715,60	0,67
TOTAL FRANCE			32 335 019,36	9,50
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			32 335 019,36	9,50
TOTAL Organismes de placement collectif			32 335 019,36	9,50
Indemnités sur titres prêtés			281,10	
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1222	EUR	-472	1 432 680,00	0,42
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 432 680,00	0,42
TOTAL Engagements à terme fermes			1 432 680,00	0,42
TOTAL Instrument financier à terme			1 432 680,00	0,42
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 432 680,08	-1 432 680,08	-0,42
TOTAL Appel de marge			-1 432 680,08	-0,42
Créances			18 872 605,15	5,54
Dettes			-13 940 285,08	-4,09
Comptes financiers			15 089 796,93	4,43
Actif net			340 466 347,73	100,00
Part OBLIGATIONS 3-5 M	EUR	393 232,5467	865,81	